

Adaptez vos compétences en travaillant à votre rythme !

Coût global de la formation :

- Financement à titre individuel : 2 400 €
- Financement par l'entreprise : 3 200 €

Possibilités de financement :

- Individuel
- Entreprise
- Opérateur de compétences (OPCO)
- CPF (peut permettre de financer entièrement ou en partie les frais de formation)



Les plus de la formation...

- ⇒ L'individualisation des parcours avec une formation adaptable au rythme des stagiaires
- ⇒ Le tutorat individuel et collectif
- ⇒ L'effectif restreint favorisant l'apprentissage
- ⇒ Échanges interactifs apprenants-Enseignants via une plateforme pédagogique

Contacts

Responsable de formation :

Marie-Andrée RAKOTOVAHINY
marie-andree.rakotovahiny@iut-tlse3.fr

Tél. : 05 62 25 81 27

Secrétariat pédagogique :

Marianne MESA
IUT Paul Sabatier - Université Toulouse III
Département Gestion des Entreprises et des Administrations
115 E, Route de Narbonne - 31077
Toulouse Cedex 4
Tél : 05 62 25 81 20 - Fax : 05 62 25 81 17
marianne.mesa@iut-tlse3.fr

Renseignements administratifs/ financiers :

Mission Formation Continue
Apprentissage
05 61 55 66 30
mfca.contact@univ-tlse3.fr

Offre de formation 2020-2021

Document non contractuel. Certains blocs peuvent être modifiés.

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE



UNIVERSITÉ TOULOUSE III

Mention

Métiers de la GRH : Assistant

RNCP : 26102

BLOCS DE COMPÉTENCES

« Gestion de la paie et des rémunérations »

Issus de l'option Gestion des Ressources Humaines du DUT Gestion des Entreprises et des Administrations



Proposés à distance et/ou en présentiel

iut-gea-ponsan.univ-tlse3.fr



UNIVERSITÉ TOULOUSE III



Un nouveau moyen d'être acteur de son avenir professionnel

Les blocs de compétences représentent un nouveau moyen de se former tout au long de sa vie par le biais de formations courtes.

Ils permettent à chacun de construire son parcours et de développer son employabilité. Les blocs de compétences reposent sur le découpage du diplôme. À terme, la validation des blocs d'un diplôme permet son obtention.

Les blocs « Gestion de la paie et des rémunérations » sont issus de l'option «Gestion des Ressources Humaines» du DUT «Gestion des Entreprises et des Administrations», diplôme enregistré au RNCP.

Chacun des blocs fait l'objet d'une évaluation et la validation d'un bloc donne lieu à l'obtention d'une attestation de compétences.

Objectifs de la formation :

Permettre aux publics d'acquérir ou de compléter leurs compétences en matière de gestion de la paie.

Publics visés :

- Salariés
- Demandeurs d'emploi
- Personne souhaitant renforcer ses compétences ou valider un diplôme par la Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE)

Métier visé : Assistant paie

Pré-requis :

- Être titulaire d'un bac (idéalement dans la gestion)
- Une expérience dans le domaine de la gestion administrative serait un plus

Possibilité de bénéficier d'une Validation des Acquis Professionnels (VAP)

Recrutement :

Candidature par envoi d'un CV accompagné d'une lettre de motivation

Entretien

Lieu de la formation : Département GEA —Site de Toulouse Ponsan

Formation en présentiel et/ou à distance :

Les lundis et jeudis de 16h00 à 20h00

Organisation pédagogique :

Formation nécessitant deux regroupements obligatoires en début et fin de formation.

Modalités d'évaluation :

Évaluation intermédiaire des connaissances sous forme de QCM
Évaluation terminale en présentiel

Deux sessions annuelles prévues:

Session 1 : sept à nov 2020

Session 2 : avril à juillet 2021

Un programme sur mesure... pour répondre à un besoin ciblé !

Blocs de Compétences

**Bloc 1 :
Traitement juridique de la
rémunération et traitement des
variables de paie (25H) – 3 ECTS**

**Traitement juridique de la
rémunération (5H) – 1 ECTS**

Financement individuel : 150 €
Financement entreprise : 200 €

Objectifs :

Assurer la veille sur la législation sociale et réglementaire afin de pouvoir établir le bulletin de paie

**Traitement des variables de paie
(20H) – 2 ECTS**

Financement individuel : 600 €
Financement entreprise : 800 €

Objectifs :

Établir le bulletin de paie en prenant en compte les règles de fixation du salaire

Intégrer les éléments liés au temps de travail

**Bloc 2 :
Traitement des charges sociales
(30H) – 2 ECTS**

Financement individuel : 900 €
Financement entreprise : 1200 €

Objectifs :

Vérifier et appliquer les taux de cotisation en vigueur

Établir les déclarations sociales
Calculer les charges sociales

**Bloc 3 :
Traitement RH de la rémunération -
(10h00) – 1 ECTS**

Financement individuel : 300 €
Financement entreprise : 400 €

Objectifs :

Collecter les données sur l'intéressement des salariés auprès des services compétents (selon l'organisation de l'entreprise)

Intégrer les données collectées dans l'établissement du bulletin de salaire
Expliciter les données collectées aux salariés, services concernés, direction

**Bloc 4 :
Traitement comptable de la rémunération (5h00) – 1 ECTS**

Financement individuel : 150 €
Financement entreprise : 200 €

Objectifs :

Identifier les comptes en lien avec la rémunération

Intégrer la paie à la gestion comptable de l'entreprise

Établir la déclaration sociale nominative

**Bloc 5 :
Traitement informatique de la paie
(10h00) – 1 ECTS**

Financement individuel : 300 €
Financement entreprise : 400 €

Objectif :

Utiliser un logiciel de paie pour établir et éditer un bulletin de paie